



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SECOND DEGRÉ

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2012



FICHE
ARGUMENTAIRE

LE LYCEE

1 : situation actuelle et enjeux

Construire un lycée démocratique, c'est avoir l'ambition d'emmener l'ensemble d'une génération au moins au niveau du bac. Cette exigence de justice sociale n'entraîne pas de « dévalorisation des diplômes ». Elle est économiquement efficace et politiquement nécessaire.

Actuellement, un jeune sur trois n'obtient pas le bac. Les conséquences sont lourdes pour la dynamique économique et les enjeux sociaux du pays. Pour le SNES-FSU, la scolarité obligatoire doit être portée à 18 ans. Le lycée doit être ouvert à tous les jeunes et permettre à chacun de trouver son parcours de réussite. Structuré en voies et en séries, il doit répondre à la diversité des élèves et à la diversité des formations qui doivent embrasser des champs plus larges. Il doit préparer les jeunes, soit aux poursuites d'études longues, soit aux formations supérieures professionnelles courtes, soit à l'insertion professionnelle.

La réforme du lycée n'a pas répondu aux enjeux cruciaux qui se posent actuellement, et n'a provoqué que souffrance pour les personnels et désorganisation du système, sans améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

2 : des propositions du SNES

2.1 Scolariser l'ensemble d'une génération, une exigence sociale et républicaine.

Porter la scolarité obligatoire à 18 ans :

***Pour la justice sociale :** tout jeune, quelle que soit son origine sociale, doit avoir accès à un savoir émancipateur, épanouissant, qui lui permette de comprendre le monde, de le transformer. Démocratiser l'École, c'est faire accéder toujours plus de jeunes à l'autonomie intellectuelle, c'est mieux former les futurs citoyens.

***Pour la protection des futurs actifs :** tout jeune doit être armé pour accéder à l'emploi et s'insérer dans les meilleures conditions : le savoir et la qualification sont ces « armes ». Ils se traduisent en diplôme qui protègent par le biais des conventions collectives et ils facilitent la formation continue.

***Pour transformer les structures de la société :** ce n'est pas l'École qui doit s'adapter aux besoins de l'économie. L'École, en se démocratisant, transforme les structures économiques et sociales, notamment en stimulant la création d'emplois qualifiés.

***Pour répondre à la demande sociale :** aujourd'hui, la quasi-totalité des élèves poursuit des études au-delà de l'âge légal de fin de la scolarité obligatoire, et les familles disent clairement qu'elles souhaitent que leurs enfants puissent se doter de diplômes élevés.

Le commun et le diversifié

***des voies et des séries diversifiées**

L'entrée au lycée vient après 9 ans d'une scolarité obligatoire assez uniforme en terme de contenus, d'attentes et d'exigences, construisant un ensemble de connaissances communes. Dans le même temps cependant, les élèves ont eu le temps d'affirmer leur goût, de construire leur propre rapport aux savoirs. La prise en compte de cette diversité s'est construite au lycée par la mise en place des trois voies de formation, qui proposent des modes différents d'appropriation des savoirs, connaissances, compétences, et développent des pédagogies différenciées. Ces trois voies restent unifiées par les principes fondamentaux de l'élévation générale des niveaux de qualification et de la formation du citoyen en capacité de comprendre le monde et d'exercer son esprit critique.

L'organisation en séries clairement identifiées, permettant une articulation entre les divers enseignements de la série doit être maintenue. Les séries du cycle terminal doivent être clairement identifiées et conçues pour développer une culture commune en préservant leur spécificité en lien avec leurs débouchés dans l'enseignement supérieur, et aussi en lien avec l'insertion professionnelle pour les bacs pro: choisir une série, c'est approfondir certains enseignements, ce qui suppose de renoncer à d'autres. L'horaire des disciplines de spécialité doit augmenter de la Première à la Terminale. Les disciplines nouvelles pour les élèves doivent être introduites dès la Première, afin de permettre l'appropriation sur l'ensemble du cycle terminal. Les horaires et conditions d'enseignement (groupes, dédoublements...) doivent être définis nationalement de façon à assurer l'égalité de traitement entre tous les élèves.

***la construction d'une culture commune**

En terme de formation, les trois voies se valent : toutes les disciplines, à leur manière et avec leur spécificité donnent des outils de compréhension du monde, de jugement, et d'action. L'élève est mis par le professeur dans une position de distance réflexive à sa pratique, il ne se contente pas d'agir de manière automatique, il réfléchit à ce qu'il fait, il est amené à se percevoir comme sujet en train

d'agir, au moment où il agit. Les oppositions « concret/abstrait », ou pire « manuel/intellectuel », sont donc inadaptées pour décrire les différences entre les connaissances « générales » et les connaissances « professionnelles » ou « techniques ». Dans tous les cas, l'intelligence de l'élève, c'est-à-dire sa capacité de réflexion dans l'action, est mobilisée. De même que sont stimulées ses capacités d'analyse et de synthèse, et l'utilisation du langage. Seul l'objet change.

La culture commune n'est pas la somme des savoirs approfondis de toutes les disciplines mais elle repose sur un patrimoine commun dans lequel le lycéen construira sa dominante. Culture commune qui doit lui permettre de se situer dans le monde, de se forger une identité et de développer son esprit critique. Il faut veiller à ce qu'il n'ait pas de lacunes et qu'il accède à tous les domaines de la culture : culture littéraire, scientifique, historique, artistique, en sciences humaines, technologique, en sciences sociales et en éducation physique et sportive. Les savoirs enseignés doivent faire le lien entre les connaissances transmises et les grands problèmes du monde d'aujourd'hui. Ils doivent aussi être des « outils critiques » de développement personnel pour la vie sociale et civique.

2.2 Permettre à tous les élèves de réussir au lycée.

***Améliorer les conditions de travail des élèves.**

La difficulté scolaire doit être traitée dans le cours et pas à côté : il est normal que les élèves rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, mais il faut que les enseignants aient les moyens de les amener à les surmonter. Pour cela, il faut d'abord diminuer les effectifs par classe (30 maximum, 25 en ZEP). Les « heures d'enseignement » doivent comprendre l'encadrement du travail personnel ou en groupe restreint, les travaux pratiques, le soutien, l'approfondissement et les heures de cours proprement dites. Il faut donc des dédoublements, dans toutes les disciplines, pour favoriser la mise en place de pédagogies variées et différenciées, et le travail avec les élèves en explicitant les attentes intellectuelles — indispensable pour la démocratisation. Pour nous, l'accompagnement personnalisé n'a pas permis de répondre à ces enjeux, et le fonctionnement de la répartition des « heures à effectif réduit » est un des points les plus noirs de la réforme.

***Les contenus et les pratiques pédagogiques.**

Les pratiques pédagogiques sont un enjeu crucial de la démocratisation, car ce sont elles qui peuvent permettre de lever les implicites de la culture scolaire, de faire entrer efficacement les élèves, notamment de classes populaires, dans les apprentissages exigeants. Il ne s'agit nullement d'imposer de soi-disant « bonnes pratiques » aux enseignants, mais bien plutôt de permettre aux enseignants de confronter leurs expériences, de travailler ensemble pour améliorer leurs pratiques.

***La réussite individuelle prend place dans un cadre collectif**

Pour nous, la réussite de chaque élève passe, non pas par la création de pseudo-précepteurs (tutorat) ni par l'idée que chaque élève aurait des problèmes ultra-spécifiques, qu'il serait le seul à rencontrer. Les difficultés d'apprentissage ou d'orientation sont un mécanisme inévitable dans la scolarité des élèves, c'est un phénomène collectif qui touche individuellement les élèves. C'est donc une prise en charge, certes attentive à chaque élève, mais surtout collective (dans des conditions sérieuses d'effectifs) qui doit permettre à chaque élève de progresser avec ses camarades, par un travail dans le groupe classe.

***Orientation et passerelles**

Le processus d'orientation est complexe, et ne peut se réduire à une « information sur les filières et les débouchés ». Les voies et séries donnent un cadre lisible aux parcours possibles, mais le choix de telle ou telle série ne doit pas être irréversible. Néanmoins, une « réorientation » demande à chaque fois une analyse fine de la situation de chaque élève, et on ne règle pas les problèmes par un « stage passerelle » intensif où l'élève est simplement censé ingurgiter en deux semaines des savoirs que les autres ont dû acquérir en une année scolaire. Les dispositifs qui ont existé (première d'adaptation, cours de rattrapage, etc) montrent que le changement d'orientation demande du temps et des moyens.

2.3 Permettre aux personnels de faire du bon travail.

La profession est actuellement en crise. Les enseignants ont vu leurs conditions de travail se dégrader, leur pouvoir d'achat diminuer... Alors qu'aujourd'hui certains élèves paraissent « perdus » au collège ou au lycée, semblent ne pas savoir « ce qu'ils font là », voire décrochent, beaucoup d'enseignants ont un sentiment fort d'impuissance et souffrent de la méconnaissance du métier et de ses difficultés.

Démocratiser, c'est accueillir au lycée des élèves nécessairement plus éloignés des attentes et des exigences. Cela pose un grand défi aux personnels, mais c'est aussi l'occasion de retrouver le plaisir de faire son travail, c'est à dire de faire réussir des élèves dont on craignait qu'ils aient des difficultés « insurmontables »...à condition, évidemment, que les moyens nécessaires soient mis en œuvre par l'administration.